
TERMES DE REFERENCE

Coordinateur(trice) écorégions sèches et autres

1. CONTEXTE

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) a pour mission principale le financement pérenne des Aires Protégées de Madagascar. A cette fin, elle mobilise et gère différents mécanismes de financements destinés à soutenir les actions de gestion et de conservation mises en œuvre par les gestionnaires des Aires Protégées.

Afin de renforcer la qualité et l'efficacité des financements accordés, d'assurer un suivi de proximité de la mise en œuvre et d'accompagner les bénéficiaires des fonds, la Fondation a adopté une organisation par écorégions. Dans ce cadre, elle recrute un(e) **Coordinateur(trice) Écorégions**.

Le poste est rattaché au Département Programmes et Projets.

2. OBJECTIF DU POSTE

Le/La Coordinateur(trice) Écorégions sèches et autres est responsable du pilotage du portefeuille des Aires Protégées de son écorégion. A cet effet, il/elle veille à la qualité de la mise en œuvre des financements, au respect des engagements contractuels, à l'atteinte des résultats attendus, à l'alignement des interventions aux priorités de la Fondation, tout en assurant un accompagnement et un dialogue continu avec les bénéficiaires et les partenaires.

3. RESPONSABILITES PRINCIPALES

Le/La titulaire aura notamment pour missions de :

Pilotage technique du portefeuille

- Coordonner la préparation de chaque cycle de financement depuis l'élaboration Plans des Travail Annuels (PTA) jusqu'à la contractualisation avec des conventions de financement ;
- Veiller à la cohérence des financements octroyés avec les orientations stratégiques de la FAPBM ;
- Instruire les demandes de financements spécifiques et formuler des avis techniques.

Suivi des financements

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des conventions de financement en faveur des Aires Protégées financées ;

- Contrôler la conformité et la qualité des activités réalisées, des livrables et des rapports ;
- Identifier les écarts, proposer des mesures correctives et suivre leur mise en œuvre ;
- Veiller au respect des délais et des engagements contractuels.

Missions de terrain

- Planifier, encadrer et participer à des missions de suivi auprès des gestionnaires d'Aires Protégées ;
- Produire et/ou vérifier des rapports de mission assortis de recommandations.

Gestion des risques

- Participer au processus d'identification des risques liés au financement des sites (risques techniques, opérationnels, gestion financière, etc.) et suivre leur évolution ;
- Proposer des mesures de mitigation ;

Reporting et capitalisation

- Superviser le maintien à jour des tableaux de bord ;
- Produire des rapports techniques et des notes de synthèse ;
- Capitaliser les bonnes pratiques et les enseignements issus des allocations et des interventions.

Coordination et relation partenariale

- Maintenir un dialogue technique permanent avec les gestionnaires d'Aires Protégées ;
- Accompagner les bénéficiaires dans l'amélioration de la qualité des dossiers de financement ;
- Renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes.

4. PROFIL DU CANDIDAT

Formation

- Bac +4 ou Bac +5 en biodiversité, environnement, conservation, gestion des ressources naturelles, gestion de projet ou domaine équivalent.

Expérience

- Au moins cinq (5) années d'expérience dans la coordination de programmes ou projets de conservation ;
- Expérience confirmée dans l'appui aux Aires Protégées ou aux programmes de gestion des ressources naturelles ;
- Expérience en coordination avec des ONG, OSC, institutions publiques et partenaires techniques ;
- Solide expérience en planification, suivi technique et reporting.

Compétences techniques

- Bonne connaissance du système des Aires Protégées de Madagascar ;
- Maîtrise de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Bonne maîtrise du suivi-évaluation et de la gestion des performances ;
- Excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques, notamment Excel et des tableaux de bord.

Qualités personnelles

Le/La candidat(e) devra faire preuve de :

- rigueur et sens élevé des responsabilités ;
- autonomie et capacité d'organisation ;
- excellentes capacités relationnelles ;
- diplomatie et aptitude à gérer des situations sensibles ;
- esprit d'équipe et de collaboration ;
- capacité d'adaptation aux contraintes du terrain ;
- engagement envers les valeurs de la FAPBM : **Passion, Redevabilité et Éthique.**

Mobilité : Aptitude à effectuer des missions de contrôle et de suivi sur le terrain, parfois dans des zones très enclavées.

4. RESULTATS ATTENDUS

Le/La Coordinateur(trice) devra notamment contribuer à :

- la préparation des conventions de financement dans les délais établis ;
- l'amélioration progressive du taux des rapports validés dans les délais contractuels ;
- une meilleure exécution des financements par les Aires Protégées bénéficiaires ;
- la clôture des conventions dans les délais contractuels ;
- la mise en œuvre effective des actions correctives issues des suivis ;
- le renforcement de la qualité des appuis et des interventions ainsi que de la redevabilité des partenaires.

5. LIEU D'AFFECTATION ET CONDITIONS

- Lieu de travail : Le poste est basé au siège de la FAPBM, avec de fréquentes missions sur le terrain au sein des écorégions concernées.
- Type de contrat : Contrat à durée déterminée d'une durée de 01 an renouvelable